Je vous supplie Monsieur, de vouloir bien me permettre de vous informer que j'ai un remede pour guerir les morsures de vipere, surement, et promtement, qui passe pour un secret en ce pays. il est tres bon, tres assuré et point dispendieux, il y a plus de quinze ans que je l'ai experimenté pour la premiere fois. j'ai meme gueris deux personnes avec, depuis huit jours. j'avois intention de le faire inscrire dans le journal de verdun, dés l'année derniere, pour le rendre public, ce qui fit que je priai monsieur morand tres digne pretre, curé d'Yvrune diocese de la rochelle, de qui je le tiens, de me marquer toutes ses observations à l'egard de la maniere dont il en usoit, affin que je le fit inscrire dans ledit journal, comme autheur de ce remede; j'ai pris la liberté, Monsieur, de vous envoyer la lettre qu'il me fit l'honneur de m'ecrire, pour vous prier de faire inscrire ledit remede, non seulement dans le journal de verdun qu'on imprime chaque mois, a paris chez mr. Ganeau, rue st. Severin, aux armes de dombes, mais encore dans tous les livres nouveaux de chirurgie, qui s'imprimeront à l'avenir, si cela se peut, et si vous jugés apropos de lui donner votre approbation; ce sera un grand service que vous rendrés à beaucoup de personnes dans tout le royaume, attendu qu'il est facile de trouver partout de quoy le faire sans difficulté, ni embaras, et qu'en beaucoup d'endroit les chirurgiens memes font souffrir une espece de martyr a leurs malades, par les scarifications multipliées qu'ils leurs font, et les consument en frais par les cordiaux qu'ils leurs font prendre et les frequents pensements qu'ils leurs font. j'en parle comme savant ayant vû pratiquer cette mauvaise methode et l'ayant pratiqué moy meme jusqu'à ce que j'ay seu le remede specifié dans la Lettre de mr. morand. je ne me suis jamais servi de la racine de bardanne, mais seulement de celle de bouillon blanc, comme étant plus commune en nos cantons. j'ai coutume d'otter le coeur ou la partie cordée, de cette racine quand elle en dure, et cordée, non que je craigne qu'elle soit nuisible, mais parce qu'elle ne contient pas beaucoup de sue. je choisis les plantes les plus tendres, et les plus vigoureuses. je n'oblige pas les malades à garder le lit. a moins qu'ils ne soient foibles ou fatiqués. il ne faut aucun autre remede avec celui la. on ne fait point non plus de scarifications, a la partie mordüe. il ne m'en est mort aucun de ceux que j'ai traité. je pile la racine dans un mortier de marbre. tout autre observation est contenüe en la lettre dudit sieur morand, et celles que j'ai ajoutées icy ne sont pas essentielles. attendu que quoyqu'on ne les observa pas le remede gueriroit surement.

j'oublions encore d'ajouter icy que quand j'ay mis la racine bien pilée dans une ecuelle avec le vin, outre que je la remu ou brasse dans le vin comme il est marqué dans la Lettre, je la ramasse entre mes mains et l'exprime fortement, je la rejette dans le vin, je la remu derechef, et la ramasse comme devant, et l'exprime de nouveau; je fais la meme operation trois fois de suite: cette observation paroit inutile a ceux qui ont quelques connoissance de la vertu des plantes; mais elle peut etre utile a ceux qui n'en n'ont pas; il paroit meme suffisant de l'exprimer une seule fois dans le linge ou on a coulé la liqueur comme il est marqué dans la lettre: monsieur morand n'a fait que cela et en a gueri grand nombre.

[stamp]

A Monsieur

Monsieur De La Martiniere, Conseiller Et premier chirurgien du Roy; chevalier de Lordre de Saint michel en son hotel

à Versailles.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

ARC 20 d 13